



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)



Communiqué de presse : 24 août 2018

## **La SEPANSO s'oppose à une privatisation déguisée du lac d'Hossegor**

### **Le lac voit son rôle public dévoyé par des tentatives de privatisation inquiétantes**

A la suite du dossier du ski nautique du lac d'Hossegor, qui vient de sortir dans la presse et qui révèle une forme grave de privatisation du domaine public et de pollution d'un site menacé, La Fédération SEPANSO Landes s'inquiète pour l'avenir de ce site. **Le lac d'Hossegor est-il menacé dans son rôle de bien partagé et public par un esprit de monopole et de privatisation contre nature ?**

La SEPANSO découvre avec stupeur le dossier du ski nautique du lac d'Hossegor : une association détient le droit exclusif de la pratique de ce sport sur le lac, au profit d'un cercle verrouillé d'une trentaine de membres avec obligation de posséder personnellement un bateau à moteur. **Ainsi, à la pollution venant de l'extérieur, s'ajoute une « pollution à domicile »**, ce qui ne fait qu'amplifier la situation environnementale déjà critique du lac. Une telle exclusivité sur un domaine public est tout à fait choquante et contraire à la réglementation française.

Pour la SEPANSO, le lac doit retrouver au plus vite son rôle de bien public, au service de tous, y compris de la faune et de la flore. Le lac est un conservatoire naturel formidable et surtout pas un objet de business monopolistique. L'association estime que le caractère symptomatique du ski nautique, tout comme l'absence flagrante d'un volet santé ou d'une réflexion alternative dans le projet de dragage éclair du site, sont autant de coups portés contre le lac et sa pérennité-même.

**Pour Georges CINGAL, Président de la Fédération SEPANSO Landes,**

***« Le lac doit être respecté dans son rôle d'espace public qui a vocation à être partagé par tous. Malheureusement de nombreux clignotants sont à l'orange : l'esprit de propriété, l'absence de concertation... En cas de dragage brutal, le lac ne pourrait-il pas réagir à la façon d'un poulpe, crachant abondamment son encre pour se défendre ? C'est ce qui s'était passé après le dragage inadapté de 1992 : le site s'était défendu par des odeurs irrespirables et une vase envahissante pendant des mois. Nous réclavons à nouveau une concertation urgente pour ce bien commun, fragile et rare. »***

Contact presse : José MANARILLO, SEPANSO